

C'était d'abord celle de Montluel, dont les maîtres sont peu connus ; elle fut cédée au dauphin de Viennois en 1326. — Puis celle de Châtillon, dont l'histoire aussi très-obscur, finit au XV^e siècle. — Au N.-O. était celle de Baugé qui se fonda, en 1272, par un mariage, dans la maison de Savoie. (Voyez Guichenon).

Les célèbres sires de Beaujeu eurent en Dombes de vastes possessions dès l'an 1218. (Guichenon). Ils les conservèrent et les agrandirent pendant fort longtemps. Edouard II, le dernier de nom et armes, se voyant sans enfants, laissa toutes ses propriétés à Louis XI, duc de Bourbon. Marie de Bourbon, arrière petite-fille de celui-ci, porta ses domaines de Dombes dans la maison d'Orléans, par son mariage avec Gaston, frère de Louis XIII. La grande Mademoiselle leur fille en fit à son tour la cession au duc de Maine, fils naturel de Louis XIV, qui la transmit à ses descendants. Cette principauté ne fut définitivement réunie au pays de Bresse qu'en 1781. (Lateyssonnière).

Le Franc-Lyonnais, situé au sud-ouest du département, faisait d'abord partie du duché de Villars ; il fut divisé ensuite en plusieurs seigneuries, et conserva des droits qui lui étaient particuliers. Il fut réuni à la France au commencement du XVI^e siècle.

La sénéchaussée de Villars, qui occupait le centre de la Bresse jusqu'à la rivière d'Ain, était enclavée au milieu de tous ces petits états. Les noms de ses premiers princes nous sont entièrement inconnus jusqu'en 1030, date sous laquelle Guichenon range un Étienne I^{er}. Vers la fin du XII^e siècle, elle passa par défaut d'enfants mâles dans la maison de Thoire, originaire du Bugey, qui la posséda